



COMPTE RENDU ANNUEL DE VERIFICATION D'EXTINCTEURS MOBILES ET MATERIEL INCENDIE

Le soussigné : RAHOLIMALALA L. - SECURITE PREVENTION INCENDIE (S.P.I.)
Lot 0105H0030 villa cri - cri n° 7 Mangarivotra, Mahajanga, Installateur Vérificateur des
Systèmes de Sécurité Incendie, agréé par l'Association Professionnelle des Entreprises d'Assurance à
Madagascar (APEAM) suivant REF. 076/23APEAM/SG, atteste avoir procédé à la vérification
des extincteurs dans le risque suivant :

Raison sociale : RAHOLIMALALA

Nature du risque : Cemini itera n° 6373 IRT

Adresse : Vol N°5

Date de vérification : 06 janvier 2026

I- OBSERVATION SUR L'ETAT DES EXTINCTEURS

02 (deux) Extincteur 8 litres ARI n° 24
01 (un) Extincteur 8 litres ARI n° 24

Prochaine vérification : 06 juillet 2026

Tous les appareils sont en bon état d'entretien et de fonctionnement et peuvent être utilisés avec
efficacité dès la naissance d'un incendie dans les conditions adéquates d'utilisation.

II. POINTS DE NON CONFORMITE AUX REGLES

- a- emplacement : CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)
b- surface couverte : environM2
c- Conformité aux règles : CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)

MAHAJANGA le, 06 janvier 2026

